



Le 20 avril 2009

## BULLETIN SUR LES NORMES 2009-14

Modification à l'édition de la norme

**Deuxième édition de la norme CAN/ULC-S504-02 (y compris les modifications 1, 2 et 3)**

### EXTINCTEURS À POUDRES CHIMIQUES

C'est avec plaisir que ULC annonce la publication de la modification 3 à la deuxième édition de la norme CAN/ULC-S504-02, Extincteurs à poudres chimiques. C'est une norme binationale harmonisée des ULC/UL et les exigences contenues dans la dixième édition récemment publiée de ANSI/UL 299, y compris les modifications 1, 2 et 3, sont identiques à celles de la norme CAN/ULC-S504-02, y compris les modifications 1, 2 et 3. La modification 3 a été approuvée par le comité des ULC sur les extincteurs portatifs, et porte la date de publication du 20 avril 2009.

La norme CAN/ULC-S504-02 intéressera toute personne qui fabrique, distribue, utilise, réglemente ou inspecte les extincteurs. Ces exigences visent la construction et le fonctionnement des extincteurs portatifs à poudre chimique de classe D. Elles ne visent toutefois pas le fonctionnement au cours des essais de réaction au feu. Les extincteurs à poudre chimique sont destinés à être utilisés conformément à la norme NFPA 10, Standard for Portable Fire Extinguishers, et au Code national de prévention des incendies du Canada. Les exigences relatives au fonctionnement des extincteurs à poudres chimiques au cours des essais de réaction au feu sont spécifiées dans la norme binationale ANSI/UL 711 CAN/ULC-S508 relative à la classification et à la mise à l'essai des extincteurs.

La modification 3 contient des révisions afin de clarifier les exigences relatives aux extincteurs portatifs contenues dans les sections 12 (Manomètres et indicateurs), 29 (Essai de débit) et 40.3 (Tuyaux flexibles). Cette norme est maintenant publiée de nouveau afin d'y inclure les modifications 1, 2 et 3 de la deuxième édition de la norme CAN/ULC-S504-02, et on recommande à tous les utilisateurs de se procurer cette version complète.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec Mark Ramlochan par téléphone au 613 755-2729, poste 6222 ou par courriel à l'adresse [Mark.Ramlochan@ca.ul.com](mailto:Mark.Ramlochan@ca.ul.com).

Il est possible de commander cette norme modifiée au coût de 216 \$ à partir de notre site Web ([www.ulc.ca](http://www.ulc.ca)) en cliquant sur *Order Standards and Directories* (commande de normes et de répertoires) où vous pouvez accéder au magasin électronique ULC (*ULC Online Store*).

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

LABORATOIRES DES ASSUREURS DU Canada

G. Rae Dulmage

Directeur, Service des normes, relations gouvernementales et services de réglementation